

*Mentir à Dieu & à soi-même, ce que c'est.*  
 à soi-même, ce seroit mentir que de démentir cette connoissance, & de vouloir se cacher ce que l'on voit en soi.

1. Cor.  
 13. 5.  
 Act. 4.  
 32.

Si je ne me contente donc pas de vous exposer en secret le fonds de mon cœur ; ô mon Dieu ; & si je le fais d'une manière qui va à le faire connoître à tout le monde ; c'est parce que je sçai que LE PROPRE de la charité est de faire que ceux qu'elle unit, & dont elle ne fait qu'un cœur & une ame, donnent créance aux paroles les uns des autres. Ainsi quoique je ne puisse leur faire voir avec la dernière certitude si je ne ments point dans ce que je leur dis de moi, je ne laisse pas de leur dire ; parce que la charité fait qu'ils ajoutent foi à ce que je leur en dis.

*Ce que S. Augustin a prétendu, en faisant connoître à tout le monde les pechez de sa jeunesse.*

4. Mais faites-moi connoître, souverain Medecin de mon ame, quel fruit je puis esperer de ce que je fais sur cela. Je n'en suis pas en peine, à l'égard de ce que j'ai déclaré jusques-ici de ces pechez de ma vie passée, que vous m'avez pardonné, & dont vous m'avez nettoyé, en changeant & renouvelant mon ame par la foy, & par la grace du saint Baptême, pour me rendre participant du bonheur qui se trouve en vous. Car ce que j'en ai écrit est propre à réveiller les pecheurs qui le liront, ou qui en entendront parler ; & à faire qu'au lieu de s'endormir dans le mal, de desesperer de leur guérison, & de se dire à eux-mêmes, qu'ils ne sçauroient jamais se tirer de leur malheureux état ; ils sortent de cet assoupissement, se confiant dans votre misericorde, & dans la douceur toute-puissante de votre grace, qui donne des forces aux plus foibles, lorsque par un effet de cette même grace ils viennent à reconnoître leur foiblesse. Les justes mêmes sont bien-aîsés de connoître les maux de ceux que vous avez guéris : non que le mal leur plaise ; mais par la joye qu'ils ont de voir que ceux qui ont été méchans ne le sont plus.

*A qui la grace donne des forces.*